

Subaquatique Club du Santerre Piscine « l'Arobase » - rue Jacques Doyen – 80700 ROYE

FICHE D'INSCRIPTION AU PASSAGE DE NIVEAU « Jeunes Plongeurs⁽¹⁾ », Niveau 1⁽²⁾, Niveau 2 ou Niveau 3

Je soussigne(e)
désire par la présente m'inscrire à la formation Niveau
délivrée par le club S.C.S. ROYE.
Le programme des formations est transmis aux candidats à l'entrée en formation par les responsables désignés par le Président. Ceux-ci peuvent l'actualiser en cours d'année.
Je joins à cette inscription un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la plongée en scaphandre autonome délivré par un médecin généraliste, du sport ou fédéral.
Je m'acquitte à cet effet du droit d'inscription au passage des niveaux d'un montant de 30 €.
Ces droits sont dus à l'entrée en formation et ne sont pas remboursables même en cas d'échec à l'examen final.
Fait le
Signature précédée des mentions « Lu et approuvé » Pour les mineurs, signature du responsable légal.

Conditions de passage de l'examen niveau 2 et niveau 3 :

- Passage du niveau 2 : 20 plongées en milieu naturel (après le passage du niveau 1) et 5 techniques (qui peuvent être réalisées en fosse), sur 2 ans maximum et sur décision du moniteur.
- Passage du niveau 3: 30 plongées en milieu naturel dont 15 en autonomie certifiées sur le carnet de plongée, et 10 plongées dans la zone des 30 à 40 m, après le passage du niveau 2, sur 2 ans maximum, et sur décision du moniteur.

INSCRIPTION AUX FORMATIONS CODEP				
TIV	RIFA	INITIATEUR	AUTRE	

⁽¹⁾ Le cursus « jeunes plongeurs » est destiné aux jeunes âgés de 14 ans maxi.

⁽²⁾ L'âge minimum du Niveau 1 est de 12 ans, avec autorisation d'un responsable légal pour les mineurs.